Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 53 (1989) **Heft:** 209-210

Artikel: Le premier document lexicographique sur le français parlé en Haut-

Saône (1812)

Autor: Chambon, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399842

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE PREMIER DOCUMENT LEXICOGRAPHIQUE SUR LE FRANÇAIS PARLÉ EN HAUTE-SAÔNE (1812)^(*)

- 1.1. Le manuscrit d'un « Vocabulaire en patois de la Haute-Saône » (Paris, B.N., Nouv. acq. fr. 5912, f. 167 r° et v°), encore inédit, a été signalé dans la seconde édition de la *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans* de Walther von Wartburg (Wartburg/Keller/Geuljans 1969: 209) sous le numéro 2.2.19.2.1. Il s'agit d'une liste de mots insérée dans la réponse, datée du 29 septembre 1812, du préfet de la Haute-Saône à l'enquête de Coquebert de Montbret⁽¹⁾. Le titre est le fait des auteurs de la *Bibliographie*, la parenthétisation du numéro d'ordre avertissant, toute-fois, le lecteur que le document n'a pas été vu par eux.
- 1.2. Le «Vocabulaire» concerne, en fait, non pas le patois de la Haute-Saône, mais bien les particularités lexicales de la variété de français qui y était alors pratiquée.

Cette constatation ressort avec évidence du texte de la lettre ellemême. Le «Vocabulaire» s'y trouve en effet introduit de la manière suivante:

[f. 166 v°] Le Comtois (...) [f. 167 r°] (...) emploie des expressions qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire. J'en ai recueilli quelques unes des plus remarquables et je les insere ici (...)

Il est clair que cette référence aux « dictionnaires » (2) ne peut viser que les dictionnaires du français général (rappelons qu'il n'existait, en 1812, aucun essai lexicographique touchant les parlers comtois). La conclusion de la lettre, qui vient directement à la suite du « Vocabulaire », fournit des indications qui vont dans le même sens:

^(*) Les abréviations et les sigles sont ceux du FEW.

⁽¹⁾ V. Wartburg/Keller/Geuljans (1969: 49-50). — Nos très vifs remerciements s'adressent à Pierre Rézeau, qui a transcrit le texte sur l'original, et a bien voulu nous le confier.

⁽²⁾ Notons au passage que notre Préfet anticipe sur la méthodologie actuelle dite du «corpus d'exclusion».

[167 v°] Les transmigrations multipliées des habitans de la France d'un département dans un autre, les voyages à la capitale, le service militaire, l'éducation plus soignée qu'on procure à la jeunesse et la multitude de livres bien écrits universellement répandus, tout cela doit concourir à [f. 168 r°] corriger l'accent vicieux des habitans de la Haute Saône, à leur faire perdre insensiblement l'usage des mots impropres et à rendre à la langue française, soit parlée soit écrite, cette pureté qui est si désirable et qui doit, ainsi que la valeur guerrière, contribuer à la gloire de l'Empire.

C'est bien, à l'évidence, aux particularités phoniques («accent vicieux») et lexicales («l'usage des mots impropres») du français pratiqué en Haute-Saône que notre préfet, sociolinguiste avant la lettre, entend faire allusion dans son souci de promouvoir la «pureté (...) si désirable» de la «langue française».

L'examen du matériel linguistique que livre le « Vocabulaire » vient confirmer ces arguments externes. A l'unique exception du mot quetchi, le seul qui exhibe une forme qui pourrait relever davantage du patois que du français, on n'y observe, en effet, aucune trace de traitements proprement dialectaux: les infinitifs y sont en -er, le suffixe issu de -ARIU est -ier, pas de palatalisation du groupe initial dans blesse, etc. etc. Bien que la plupart des mots enregistrés proviennent de, ou sont appuyés par, le substrat dialectal, la collecte préfectorale touche des formes qu'on peut qualifier de (diachroniquement) francisées (3) et de (synchroniquement) françaises sur les plans phonologique et morphologique. La comparaison avec les cartes correspondantes de l'ALFC ne laissera aucun doute à cet égard. Cette conclusion se trouve confirmée, en outre, par les quelques syntagmes que relève au passage le « Vocabulaire » et qui sont d'allure toute française (brouiller au jeu, avoir la charmoise, dezi de tonneau, viande tilleuse).

1.3. Le traitement lexicographique est mininal. La forme canonique de chaque article est celle-ci; item régional + connecteur < pour > (non répété) + équivalent(s) en français général. Soit la disposition suivante en colonnes:

Abranleur pour Escarpolette

Achattir

Affriander, Amorcer

etc.

⁽³⁾ Pour les phénomènes d'adaptation du parler dialectal au français régional dans le domaine comtois, v. l'aperçu de Dondaine (1977: 61).

La graphie est, il va sans dire, conforme aux habitudes françaises. Les mots traités sont dépourvus de toute catégorisation grammaticale. Aucun exemple n'est fourni (seulement quelques contextes étroits s.v. blesse, brouiller, charmoise, dezi, tilleux, qui paraissent correspondre soit à des associations syntagmatiques figées, soit à des indications sémantiques introduites dans la langue-objet par un artefact lexicographique). Les correspondants donnés en français général n'appellent pas de remarques particulières.

Les mots sont présentés par ordre alphabétique (avec quelques erreurs de classement concernant boube, échaulon, gruotte, gillot [v. remarque infra s.v.]). La nomenclature contient 43 entrées. Les deux homonymes bot sont dégroupés, mais quelques entrées présentent un regroupement de synonymes (s.v. buchaille, chaineau, équeville, galandure). Compte tenu de ces regroupements, le nombre d'items traités s'élève à 48. Les champs lexicaux les mieux représentés sont ceux de la maison et du mobilier, d'une part, de la viticulture et du vin, d'autre part. Du point de vue de la répartition entre les classes de mots, on note une écrasante prédominance des noms: 40 contre 4 adjectifs et 4 verbes ou locutions verbales.

Fait remarquable: la nomenclature apparaît comme extrêmement déséquilibrée dans sa répartition alphabétique. La tranche A-L dont on considère qu'elle représente environ la moitié de la nomenclature des dictionnaires français (1122 pages sur les 2131 de la dernière édition du *Petit Robert*, par exemple) contient ici 35 items sur 43. Un rapide calcul (χ^2) permet de constater qu'il y a moins d'une chance sur mille pour que le hasard seul intervienne dans une telle répartition. Il est donc permis de suspecter qu'une liste primitive plus étoffée (ca 70 entrées) a été abrégée en cours de copie.

1.4. Par sa nature et par sa date, le «Vocabulaire» se révèle donc comme le premier document lexicographique qu'on possède sur les particularismes du français de la Haute-Saône (4).

En ce qui concerne la Franche-Comté en général, notre préfet n'avait que deux prédécesseurs: Mme Brun, dont l'Essai d'un dictionnaire comtois-français (1753; 1755²) est la première collecte française de ce type et concerne probablement surtout Besançon (cf. Wartburg/Keller/Geuljans 1969: 208), d'une part; J.M. Lequinio, dans son Voyage pittoresque et

⁽⁴⁾ Il faudra attendre bien plus d'un siècle pour qu'un sémitisant et phonéticien (Fleisch 1951) reprenne le collectage en Haute-Saône.

physico-économique dans le Jura (Paris, an IX), 2, 447-9 (qui relève une trentaine de mots et de tours), d'autre part.

Sur les 48 termes traités par le « Vocabulaire », 31 figurent déjà dans Brun 1753 (la seule édition que nous ayons pu consulter) et 17 seulement sont originaux. De la confrontation entre les deux collectes, on retire l'impression que l'auteur du « Vocabulaire » a sans doute disposé du recueil de Mme Brun; cf. notamment les particularités suivantes:

- mêmes équivalents (« affriander, amorcer ») donnés pour achattir;
- même contexte (poire) illustrant l'adjectif féminin blesse;
- même adresse contextualisée brouiller au jeu;
- même adresse *cabossé* (l'adjectif et non le verbe);
- même adresse grus au pluriel;
- même structure de l'article tilleux, avec le contexte viande tilleuse (5).

Il n'y a pas lieu, toutefois, de douter de l'indépendance et de l'authenticité du relevé de 1812. Outre les 17 mots inconnus de Mme Brun qu'il mentionne, le lexicographe haut-saônois prend soin, par exemple, de consigner des formes qui s'écartent légèrement, sur le plan phonique, de celles qu'on trouve chez la Bisontine (boueille contre bouille, chanette contre chainette).

2. Documentation lexicologique.

Pour chaque mot, on donne la forme telle qu'elle se lit dans le ms. (en respectant les majuscules initiales); on supplée, entre crochets, l'indication de la catégorie grammaticale; on place enfin, entre guillemets, les équivalents du français général fournis par le «Vocabulaire» (on a normalisé, ici, les accents graphiques).

On confronte ensuite le relevé de 1812 à Brun 1753 (éventuellement complété par Beauquier 1879/1880 concernant le Doubs), puis au mince corpus lexicographique concernant le français de la Haute-Saône. A cet égard, on emploie les abréviations suivantes: Auth. = Authoison (Dondaine 1977); Jonv. = Jonvelle (Fleisch 1951); Vauv. = Vauvillers (Doillon 1980); Ronchamp renvoie à nos propres relevés (6).

⁽⁵⁾ La technique de mise en contexte des mots à traiter (dezi de tonneau, par exemple) semble reprise à Brun 1753 qui en est coutumière (vedettes du type broche à tricotter les bas, chainette pour recevoir l'eau de pluye qui tombe des toits, etc.).

⁽⁶⁾ En cas d'accord sur la forme et sur le sens, on se contente d'indiquer l'étiquette géolinguistique.

On donne ensuite la référence à la carte correspondante de l'ALFC ainsi qu'au FEW. Ces indications sont parfois suivies d'un bref commentaire (7).

Les synonymes sont replacés à leur ordre alphabétique et munis de renvois.

Abranleur [n. ?] «escarpolette». – Ø Brun 1753; Ø HSaône. – Cf. ALFC 1115. – Ad FEW 15, I, 251a, BRAND.

Cet hapax peut représenter soit un dérivé préfixal (peut-être avec adaptation hypercorrecte $\acute{e} \rightarrow a$ -), soit une accrétion partielle de l'article défini, féminin, cf. $le/l\ddot{a}$ $br\tilde{a}l\bar{\alpha}r$ «la balançoire» ALFC p 22, 37, 38.

Achattir [v. tr.] « affriander, amorcer ». — Brun 1753, Beauquier 1889 achatir; Ø HSaône. — FEW 2, 517a, CATTUS I 2 a β .

Seule attestation pour la Haute-Saône; FEW atteste encore ce dérivé parasynthétique avec les localisations suivantes assez sporadiques: Bourbonn. [à compléter par Gagnon], Vaux, Gren. Nice, ainsi que le type \(\tau \) chatir \(\) à Montbél. et Sancey.

Blesse [adj. f.] «(poire) blette». – Brun 1753; Ø HSaône. – ALFC 437. – FEW 15, I, 158a, *BLETTIAN 1 b.

Bot¹ [n.m.] «crapaud». — Ø Brun 1753, Beauquier 1879 «gros crapaud terrestre»; Ø HSaône. — ALFC 776. — FEW 15, II, 40b, *BŬTT 2 a.

 Bot^2 [n.m.] «bouteille». – Ø Brun 1753; Ø HSaône. – Ø ALFC 372*. – FEW 1, 661b *in fine* BŬTTIS I 1.

A rapprocher de fromt. *bot* «demi-pinte» cité par FEW (attestation tirée de MémAcBes 1850, 168 [à localiser Baume et Besançon] et/ou de Monnier 1857/1859 [à localiser Doubs et HSaône]).

Boube [n.m.] «enfant» [équivalent polysémique]. — Ø Brun 1753; Ronchamp «petit garçon» (t. affectif). — ALFC 1075. — FEW 15, II, 1a, BUBE 1 a et/ou 1 b.

D'après les données de FEW et d'ALFC, le type $\lceil bub \rceil$ est caractéristique, sur le plan dialectal, de l'est de la Haute-Saône et de l'est du Doubs.

⁽⁷⁾ Il va sans dire que le «Vocabulaire» fournit, le plus souvent, la première (parfois la seule) attestation pour le français régional de la Haute-Saône, et la première pour le français de Franche-Comté en général quand le mot manque à Brun 1753.

Boueille [n.f.] «hotte». — Brun 1753 bouille, Beauquier 1879 id.; Ø HSaône. — FEW 1, 617a, *BŬLLI- 1.

ALFC atteste la variante bwęy dans le parler d'Athesans (p 30).

Brée [n.m. (?)] «berceau». – Ø Brun 1753; Ø HSaône. – ALFC 1100. – FEW 1, 337a, *BERTIARE.

La graphie -ée est-elle une notation pour $[\bar{e}]$?

Brouiller (au jeu) [v. intr. ou loc. verb.] «tricher». — Brun 1753, Beauquier 1879 (s.v. frouiller); Ø HSaône. — ALFC 1124. — FEW 15, I, 295a, *BROD II 1 (à compléter par ALFC).

Peut-être captation de 「frouiller」 (FEW 3, 768b, FRAUDARE I 2) par brouiller.

Buchailles [n.f.pl.] «copeaux». — Brun 1753, Beauquier 1879; Ø HSaône. — Cf. ALFC 403. — FEW 15, II, 25b, * $B\overline{U}SK$ - I 1 a. — → Ételles.

Dans les parlers comtois, le type 「bûchaille concurrent de fételle n'atteint pas la Haute-Saône: on le trouve dans le Jura et le sud du Doubs seulement (v. ALFC). Le mot apparaît donc comme importé en français de la Haute-Saône. Pour le centre de diffusion, noter que Dole est actuellement dans l'aire bûchaille, mais non Besançon.

Burillon [n.m.] «tonneau». − Ø Brun 1753; Ø HSaône. − Ø ALFC 359-363. − Ad FEW 15, II, 15b, *BUR- II 4?

Sous *BŪR-, FEW n'enregistre ni ce type dérivationnel, ni aucune forme ayant pris le sens de «tonneau». Dondaine (1977: 61), mentionne dans le français d'Éhuns (ALFC p 37) le même terme $b\ddot{u}riy\tilde{o}$ «récipient contenant 400 ou 500 litres qui sert au transport de la vendange», dont le correspondant dialectal est $br \omega y \tilde{o}$ (même correspondance à Brotte); elle rattache ce dernier à bre «berceau» et estime que le terme du français local a pu être créé à partir de $b\ddot{u}r$ «récipient où on conservait l'huile». Il faut probablement supposer une interférence entre ces deux familles pour expliquer à la fois la forme et le sens de notre mot, qui semble avoir été créé en français et n'avoir connu qu'une faible diffusion.

Cabossé [adj.] «bossué». — Brun 1753 cabossé, Beauquier 1879 cabosser; Ø HSaône [au XXe siècle, le mot plus senti comme régional]. — FEW 1, 468b, *BOTTIA II, 1, à corriger par TLF.

Une fois corrigée la fausse datation 'depuis 1546' de FEW (v. TLF), et compte non tenu de l'attestation isolée de MonGuill v. 658 (ms. C² déb. 14° s. dans un passage douteux), il apparaît que *cabosser* ou son participe

passé adjectivé se montrent d'abord en Suisse Romande (neuch. 1570, Gl 3, 8), puis dans Brun 1753 et dans Molard (Lyon 1810, v. TLF). Dans la lexicographie française, le mot est attesté d'abord avec les marques d'usage suivantes: 'pop.', 'surtout Bretagne' dans AcC 1838; 'très fam. et tout à fait pop.', 'surtout dans l'Ouest' dans Besch 1845; 'pop.', 'surtout Bretagne et Franche-Comté' dans Lar 1867; premier exemple littéraire dans GSand (v. LarL). Au XIX^e siècle, le mot est encore perçu comme régional par PuitspeluGrCôte et MègeClermF., par exemple. Mot probablement originaire de la province (Ouest et/ou Est), v. TLF, et non emprunté par les parlers au français populaire (malgré Gl 3, 8).

Chaineau [n.m.] « gouttière ». — Ø Brun 1753, Beauquier 1879 chéneau (s.v. chênette); Jonv. chèneau « la gouttière et son chéneau ». — ALFC 892. — FEW 2, 169a, CANÀLIS I 3. — → Chanette.

Chéneau est attesté dans les dictionnaires généraux depuis Rich 1680 (v. TLF).

Chanette [n.f.] «gouttière». — Brun 1753 chainette, Beauquier 1879 chênette; Jonv. chanette «extrémité recourbée du chéneau qui déverse l'eau», Vauv. chan(n)ette «gouttière, chéneau». — ALFC 892. — FEW 2, 201a, CANNA I 2 b α. — → Chaineau.

Charmoise (avoir la) [loc. verb.] «être enrhumé du cerveau». — Brun 1753, Beauquier 1879; Ø HSaône. — ALFC 1146; FEW 2, 148a, *CAMORIA.

Chauffe panse [n.m.] «cheminée». — Brun 1753 chaufepanse, Beauquier 1879 chauffe-panse. — Ø ALFC 933. — FEW 2, 79-80, CALEFACE-RE I.

Chenils [n.m.pl.] « balayures, ordures ». — Brun 1753 chenit, Beauquier 1879 chenil; Jonv. chenis, Vauv. chenits, Auth. Ronchamp $\check{s}ni$ ALFC 959. — FEW 2, 193a, CANIS I, 1. — \rightarrow Equeville.

Couriot [n.m.] «choriste». — Ø Brun 1753; Ø HSaône. — Ad FEW 2, 651b, CHORUS I 1 a.

Hapax à rapprocher de Doubs *couriolot* « enfant de chœur » (rég. Doubs, Beauquier 1879), apparemment sur-dérivé sur la même base.

Couvert [n.m.] «toit». — Brun 1753 couvert de maison; Ø HSaône. — ALFC 895. — FEW 2, 1145b, COOPĚRÎRE I 2 a β.

Couverte [n.f.] «couverture». — Brun 1753 couverte de lit; Vauv. Ronchamp couverte. — ALFC 955. — FEW 2, 1144b, COOPERÎRE I 1 b α.

Cramail [ν.μ.] ψοέμαιλλὲςε. Βοθν 1753, Βεαθαθιες 1879. ΑΛΦΨ 934. ΦΕ& 2, 1313α, ΚΡΕΜΑΣΤΕΡ Ι 1 β β .

Dezi (de tonneau) [n.m.] «fausset». — Brun 1753 desi pour boucher un tonneau, Beauquier douzil. — ALFC 366. — FEW 3, 172a, DUCICULUS.

La forme dialectale dzi occupe de façon compacte une partie de la Haute-Saône et l'extrême nord du Jura.

Echaulon [n.m.] «noix». — Ø Brun 1753, Bauquier «noix fraîche (qui a encore son écale)»; Jonv. acholon «noix» ('rare'). — ALFC 475. — FEW 17, 78ab, *SKALA I 2 a β.

Echevette [n.f.] «écheveau». — Brun 1753 Echevette, Beauquier 1879; Ø HSaône. — FEW 12, 260a, SCABELLUM I 2.

Ecourgie [n.f.] «fouet». — Ø Brun 1753; Ø HSaône. — Cf. ALFC 579. — FEW 2, 1225a, CÖRRÏGIA II 2.

Hapax. D'après les données de FEW et d'ALFC, les parlers de la Haute-Saône ne connaissent que le type <code>corgie</code> (cf. fr. rég. courgie Brun 1753). Le type issu de *EX-CORRIGI-ATA ne se rencontre qu'en Lorraine (cf. FEW, ALF 599, ALLR 456). C'est peut-être dans cette direction qu'il faut chercher le centre de diffusion du mot vers la Haute-Saône (centre qui ne peut être ni Besançon, ni Dijon). A noter que fr. <code>e(s)corgée</code> apparaît dans la lexicographie française jusqu'à Rich 1759 (mais comme 'vieux' et 'peu en usage'). On pourrait donc penser également à un archaïsme (ce qui, toutefois, ne permettrait que de rendre assez malaisément compte du traitement <code>-ie</code> de la finale).

Embruer (s') [v.pron.] «s'élancer». — Brun 1753, Beauquier 1879; Ø HSaône. — FEW 1, 543-4, *BRIVOS.

Equeville [n.f.] «balayures, ordures». — Brun 1753 (sg. et pl.), Beauquier (pl.); Ø HSaône. — ALFC 959. — FEW 11, 323b, SCOPILIAE 1. \rightarrow Chenils.

Le mot est assez faiblement attesté dans le substrat dialectal de la Haute-Saône (Autet, BroyeP. Pierrec. dans FEW [aj. Brotte $\bar{e}k\,\ddot{w}\,e\,y$ « cendres du four »]; p 74 de l'ALFC).

Etelles [n.f.pl.] «copeaux». — Ø Brun 1753, Beauquier 1879 ételles; Jonv. Vauv. Ronchamp id. — ALFC 403. — FEW 1, 163a, ASTELLA. — \rightarrow *Buchailles*.

Etroubles [n.f.pl.] «chaume». — Brun 1753; Jonv. — ALFC 301. — FEW 12, 272a, STĬPŬLA I 1 a.

Le traitement avec r adventice est caractéristique du francoprovençal (cf. Dondaine 1972: 212, qui note, à Sombacour, l'écart entre patois et cpble et fr. rég. étroubles). Les parlers de la Haute-Saône ne connaissent que les types $extite{e}$ tu $extit{l}$, $extit{l}$ (v. ALFC). Besançon est elle-même hors de l'aire dialectale $extit{l}$ et, là encore, le mot français se trouve excentré par rapport à son substrat dialectal. La seule hypothèse envisageable est que le mot est venu à Besançon de Lyon, en français.

Foyard [n.m.] «hêtre». — Brun 1753, Beauquier 1879; Jonv. Vauv. — ALFC 382. — FEW 3, 371b, FAGUS 1.

Galandure [n.f.] «cloison». — Brun 1753 «cloison qui sépare deux chambres», Beauquier «cloison mince»; Ø HSaône. — ALFC 910. — FEW 17, 573b, *WIARA I 1 b γ. → Potelure, Tendue.

Gêne [n. ?] «marc de raisin». — Brun 1753 gène, Beauquier genne; Ø HSaône. — ALFC 350. — FEW 5, 34b, *JÉSMENON 1 ou 2.

Gillot [n.m.] « grelot ».

Dans un passage où l'ordre alphabétique est visiblement troublé (Galandure, Gêne, Gouillat, Gruotte, Greibeusse, Gillot, Grus), on peut proposer de corriger cette forme, autrement énigmatique, en Grillot. Serait alors à ranger FEW 16, 58b, GRILLEN I 1 (cf. Brun 1753 grillot, Beauquier 1879 id.; Ø HSaône).

Gouillat [n.m.] «mare». — Brun 1753 «id., margouillis», Beauquier 1879 «flaque d'eau»; Vauv. «mare d'eau boueuse». — Ø ALFC 154 et 1, C XVIII. — FEW 16, 100a, *GULLJA.

Greibeusse [n.f.] «écrevisse». — Ø Brun 1753 [malgré FEW, probablement d'après l'éd. 1755, cf. Beiheft], Beauquier grebeusse; Vauv. Ronchamp grèbeusse. — ALFC 785. — FEW 16, 383a, *KREBITJA 1.

Gruotte [s.f.] «gosier». − Ø Brun 1753. − Ø HSaône. − Ø ALFC 847.− FEW 21, 317a; BaldEtym 1, 246-7.

Dans le sens de «gosier» le mot est inconnu des parlers comtois (8); FEW l'atteste seulement dans le domaine dialectal lorrain: BanR. grouatte

⁽⁸⁾ Rapprocher toutefois Brotte $\varrho v w \varrho \ \tilde{e} n \ b w \tilde{e} n \ g r \ddot{u} \varrho t$ «avoir une santé de fer», locution qui peut postuler pour $g r \ddot{u} \varrho t$ le sens d'«estomac», voire de «gosier», ainsi que nous le fait remarquer G. Roques.

« gorge, gosier », Lunév. « gorge » (mais Ø ALLR 742). Pourrait avoir été diffusé à partir de la Lorraine.

Grus [n.m.pl.] «grueau [= gruau]». Brun 1753 (sg. et pl.), Beauquier (sg.); Ø HSaône. – FEW 16, 96b, *GRÛT.

Handiers [n.m.pl.] «chenêts». – Brun 1753 [à aj. à FEW]; Ø HSaône. – ALFC 3, C CXXXVI. – FEW 24, 548a, *ANDĚROS 1 a.

Dans Brun 1753, la graphie h- indique probablement l'absence de liaison (cf. l'exemple les handiers). En est-il de même ici? Noter encore la graphie de Belf. haindie f. RevAls 1887, 315, qui n'a pas cette valeur, semble-t-il (cf. l'exemple sains l'haindie).

Pantet [n.m.] «chemise». — Brun 1753 pantet de chemise «le bas de la chemise», Beauquier 1880 pantet «la chemise, le pan de la chemise»; Vauv. «pan de derrière de la chemise», Ronchamp «pan de la chemise». — ALFC 1006. — FEW 7, 559b, PANNUS I 3 b α.

Pintet [n.m.] «pot-à-eau». — Ø Brun 1753; Vauv. «pot à eau ou à vin». — ALFC 998. — FEW 8, 524a, PĬNGĔRE I 2.

Pochon [n.m.] «cuiller à pot». — Brun 1753, Beauquier 1880 «grande cuillère à servir le potage, louche»; Ronchamp «petite louche». — ALFC 963. — FEW 9, 176b, POPIA 1.

Potelure [n.f.] «cloison». — Ø Brun; Ø HSaône. — Ø ALFC 910. — Ad FEW 9, 249b, PÖSTIS $2? \rightarrow Galendure$, Tendue.

Hapax qui ne peut être séparé de *potelage* « mur mêlé de bois et de pierre » Brun 1753 (où dans le FEW?). Les suffixes -ure et -age apparaissent parallèlement dans les deux synonymes galandure et galandage (FEW 17, 573b).

Quetchi [n.m.] «jardin». — Ø Brun 1753; Ø HSaône. — ALFC 483. — FEW 2, 854a, *COHORTILE 4.

Reclin [n.m.] «appeau». — Brun 1753 reclin de cailles, Beauquier 1880 reclin «instrument qui sert à appeler les oiseaux». — Ø HSaône. — FEW 10, 153a, RECLAMARE I 1 c et n. 3.

Talé [adj.] «(fruit) meurtri». — Brun 1753, Beauquier 1880 se taler «se meurtrir»; Ronchamp talé «(fruit) meurtri». — ALFC 435. — FEW 17, 304a, *TALŌN.

Tendue [n.f.] «cloison». — Brun 1753 «cloison de planches», Beauquier 1880 id.; Ø HSaône. — ALFC 910. — FEW 13, I, 197ab, TENDERE I $1. - \rightarrow Galandure$, Potelure.

Tilleux [adj.] «filandreux (par ex. de la viande)». Brun 1853, Beauquier 1880; Ø HSaône. – FEW 13, I, 330b, TILIA I 3.

Turquier [n.m.] «maïs». — Brun 1753, Beauquier 1880; Ø HSaône. — Cf. ALFC 565. — FEW 19, 192a, TÜRK I 5 a α a'.

FEW analyse turquier comme un dérivé de \[\text{turquie} \] \(\text{mais} \), en en faisant le pendant masculin de verdch. troquiyère etc. (v. encore ALFC 565*); mais on notera que ces dérivés féminins laissent intacts le i du thème et le yod du suffixe, à la différence de turquier. Il est frappant, d'autre part, de constater que turquier est attesté dans le français de la Haute-Saône et du Doubs, départements dont les parlers ne connaissent pas ce type. On propose donc de reconnaître dans turquier non une dérivation proprement dite, mais un changement de suffixe. Le type \(\text{turquie} \) est, en effet, réalisé, comme on s'y attend, avec /ī/ final dans les parlers comtois (cf. les notations d'ALFC). Or, dans la plus grande partie du Doubs, le résultat dialectal de -ARIU est lui-même /-ī/ (Dondaine 1972: 253) et l'équivalence fréquente -ier = $/\bar{1}/$ est évidemment présente à la conscience des locuteurs. Turquier apparaît donc comme une «fausse» francisation de la finale de \(\text{turquie} \), permettant le dégagement d'un suffixe bien marqué qui, quoique peu adapté sur le plan sémantique, permet de résoudre le conflit entre la forme «féminine» de \[turquie \] et son genre grammatical traditionnel masculin (ellipse de blé de Turquie). Il convient en outre d'observer que, sauf l'extrême est (Plancher, Ronchamp, Chagey, Athesans) qui a /-i/, l'essentiel de la Haute-Saône pratique le traitement /-ē/ de -ARIU (Dondaine 1972: 253). Ce n'est donc pas là que le changement de suffixe a pu se produire. Ce réactif phonétique et aréal permet de conclure que le mot a été importé de Besançon.

Ronchamp.

Jean-Pierre CHAMBON

Index des équivalents en français général

Affriander. Achattir.

Amorcer. Achattir.

Appeau. Reclin.

Balayures. Chenils, Equeville.

Berceau. Brée.

Blette. Blesse.

Bossué. Cabossé.

Bouteille. Bot^2 .

Chaume. Etroubles.

Cheminée. Chauffe panse.

Chemise. Pantet.

Chenêts. Handiers.

Choriste. Couriot.

Cloison. Galandure, Potelure,

Tendue.

Copeaux. Buchailles, Etelles.

Couverture. Couverte.

Crapaud. Bot^1 .

Cuiller à pot. Pochon.

Écheveau. Echevette.

Écrevisse. Greibeusse.

Élancer (s'). Embruer (s').

Enfant. Boube.

Enrhumé du cerveau (être).

Charmoise (avoir la).

Escarpolette. Abranleur.

Fausset. Dezi (de tonneau).

Filandreux. Tilleux.

Fouet. Ecourgie.

Gosier. Gruotte.

Gouttière. Chaineau, Chanette.

Grelot. Gillot.

Gruau. Grus.

Hêtre. Foyard.

Hotte. Boueille.

Jardin. Quetchi.

Maïs. Turquier.

Marc de raisin. Gêne.

Mare. Gouillat.

Meurtri. Talé.

Noix. Echaulon.

Ordures. Chenils, Equeville.

Pot-à-eau. Pintet.

Toit. Couvert.

Tonneau. Burillon.

Tricher. Brouiller (au jeu).

Index des étymons (adresses du FEW)

*ANDĚROS. Handiers.

ASTELLA. Etelles.

*BERTIARE. Brée, Burillon.

*BLETTIAN. Blesse.

*BOTTIA. Cabossé.

BRAND. Abranleur.

*BRIVOS. Embruer (s').

*BROD. Brouiller (au jeu).

BUBE. Boube.

*BŬLLI-. Boueille.

* $B\overline{U}R$ -. Burillon.

*BUSK-. Buchailles.

*BŬTT. *Bot*¹.

DUCICULUS. Dezi (de tonneau).

FAGUS. Foyard.

FRAUDARE. Brouiller (au jeu).

GRILLEN. Gillot.

*GRÛT. Grus.

*GULLJA. Gouillat.

*JÉSMENOM. Gêne.

*KREBITJA. Greibeusse.

KREMASTER. Cramail.

PANNUS. Pantet.

PĬNGĔRE. Pintet.

PŎPIA. Pochon.

PÖSTIS. Potelure.

*BŬTTIS. Bot².
CALEFACERE. Chauffe panse.
*CAMORIA. Charmoise (avoir la).
CANĀLIS. Chaineau.
CANIS. Chenils.
CANNA. Chanette.
CATTUS. Achattir.
CHORUS. Couriot.
*COHORTĪLE. Quetchi.
COOPĒRĪRE. Couvert, Couverte.
CŎRRĬGIA. Ecourgie.

RECLAMARE. Reclin.
SCABĚLLUM. Echevette.
SCOPĪLIAE. Equeville.
*SKALA. Echaulon.
STĬPŬLA. Etroubles.
*TALON. Talé.
TĚNDĚRE. Tendue.
TILIA. Tilleux.
TÜRK. Turquier.
*WIARA. Galandure.
D'ORIGINE INCONNUE. Gruotte.

Références

- Beauquier (Charles), 1879/1880. «Vocabulaire étymologique des provincialismes usités dans le département de Doubs», Mémoires de la Société d'émulation du département du Doubs 35, 221-249; 36, 79-174.
- [Brun (Marguerite)], 1753. Essay d'un dictionnaire comtois-françois. Besançon.
- Doillon (Albert), 1980. «Mots comtois de naguère, 1926-1936 (Haute-Saône, Vauvillers-Doubs, Besançon)», *Dico-Plus* hors-série, *Provinciales*, octobre 1980, 21-34.
- Dondaine (Colette), 1972. Les Parlers comtois d'oïl. Étude phonétique. Paris, Klincksieck.
- Dondaine (Colette), 1977. «Réflexions sur le français régional d'un village hautsaônois», *TraLiLi* 15, 51-63. [Repris dans *Barbizier*, N.S., 10, décembre 1981, 450-461; puis sous le titre «Le français régional» dans Pierre Gresser *et alii*, *Franche-Comté*, Christine Bonneton, 1983, 198-204].
- Fleisch (Henri), 1951. « Vocabulaire de français régional », RLR 71, 26-42.
- Wartburg (Walther von)/Keller (Hans-Erich)/Geuljans (Robert), Bibliographie des dictionnaires patois galloromans (1550-1967), Genève, Librairie Droz.